



Caractéristiques de la baignade

Nom de la baignade : Gravière de Desnes
Commune : 39 194 Desnes
Département : Jura (39)
Région : Bourgogne-Franche-Comté
Personne responsable de l'eau de baignade : Communauté de communes de Bresse Haute-Saône
Dates d'ouverture : Juin, mercredis et week-ends de 12h à 19h
 Juillet-août, tous les jours de 10 h à 20 h
Nature de la plage : Sable et gravier
Surveillance : Poste de secours + 1 chaise haute de surveillance sur la plage
Nombre de maîtres-nageurs : 2 à 3 selon fréquentation
Douche : Oui (deux douches extérieures)
Toilette : Oui (Bâtiment sanitaire)
Accessibilité PMR : Oui
Fréquentation : 3 000 à 7 000 pers. /jour
 et 30 000 et 60 000 pers. / an
Accès animaux : Interdit
Parking : 200 places voitures, places vélos et 4 PMR

Description de la zone de baignade et sources potentielles de pollution



Historique de la qualité de l'eau de baignade

Historique des classements				Classement selon la directive 2006/7/CE en vigueur à partir de la saison 2013
2017	2018	2019	2020	
				 Excellent  Bon  Suffisant  Insuffisant  Non suivi

Aucun dépassement de la valeur impérative n'a été observé sur la plage entre 2018 et 2020.

Principales sources de pollution et mesures de gestion

Activités ou risques potentiels	Type de pollution	Causes	Distance / source	Impact	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion/Procédures	Plan d'actions
Assainissement base de loisirs	Pollution accidentelle Bactériologique	Fuite accidentelle des cuves de stockage et réseau ou déversement accidentelle lors de vidange	100 m	Impact faible	Indicateur 1 : Surveillance mensuelle de l'état des ouvrages d'assainissement Indicateur 2 : Suivi qualité bactériologique Entérocoques >660 UFC/100 ml E. Coli >1800 UFC/100 ml	1- Si fuite d'assainissement constatée : analyse rapide de la qualité bactériologique et fermeture des sanitaires jusqu'à réparation du dispositif d'assainissement 2- Si mauvaise qualité bactériologique : Fermeture de la zone de baignade	Contrôle, vidange et désinfection de la cuve de rétention des eaux EU des sanitaires et réalisée en 2017/2018
Travaux sur les différentes tranches	Pollution accidentelle Hydrocarbures, métaux, MES	Fuite accidentelle des produits polluants (huiles, hydrocarbures, ...) Décapage du terrain et augmentation de la turbidité	100 m	Impact modéré	Surveillance mensuelle de la qualité physico-chimique de l'eau de baignade (vérification de la présence d'huiles minérales, phénols, substances tensio-actives, et de flottants).	1 - Si fuite de produits polluants constatée : analyse rapide de la qualité de l'eau, Appel des pompiers et confinement de la pollution par matériaux absorbants 2- Si mauvaise qualité : Fermeture de la zone de baignade et arrêt de chantier	Mise en place des bacs de rétention, éloignement de produits polluants des zones d'infiltration préférentielles, disposer une bâche plastique sur les zones de stockage des engins et des produits.
Risque routier	Pollution accidentelle Hydrocarbures, métaux, MES	Fuite importante du réservoir de véhicule stationné sur le parking ou sur RD13	100 m	Impact modéré	Surveillance du parking et des accidents routiers	1- Appel des pompiers en cas d'accident et confinement de la pollution par matériaux absorbants ; 2- Analyses qualité rapide de l'eau de baignade et fermeture en cas de pollution	Mis en place d'un système de gestion des eaux pluviales du parking
Cyanobactéries	Chronique	Augmentation de la T°C et turbidité de l'eau liée à la fréquentation	0 m	Impact faible	Surveillance de la qualité de l'eau selon les seuils réglementaires	Suivi des recommandations légales	Analyses qualité régulières